

Comment le transposer dans la réalité ?

Son adoption nécessitera:

- L'examen du matériel et des logiciels utilisés
- La conception d'un business model (modèle d'activité) assorti d'une analyse de rentabilité
- Une interaction continue entre les cadres supérieurs chargés de la politique générale, de la TI et des activités opérationnelles
- Une interaction continue entre services de réglementation présents aux frontières si le guichet unique est destiné à faire partie du business model
- La conception d'une stratégie de mise en œuvre comprenant notamment la restructuration du processus opérationnel et la gestion du changement
- Une interaction continue avec le secteur privé et les groupes industriels

Les gouvernements qui l'utilisent déjà devraient:

- S'informer de l'expérience déjà acquise et suivre la réalisation progressive de tous les avantages potentiels
- Informer en retour le Secrétariat de l'OMD afin de contribuer à améliorer la présentation et les explications fournies pour promouvoir l'utilisation du Modèle de données auprès des autres administrations des douanes et agences réglementant les flux transfrontaliers
- Faire rapport des développements intervenus aux Ministères chargés

- des négociations sur la facilitation des échanges, de l'économie et des finances
- Promouvoir le concept du Modèle de données et ses avantages en matière de guichet unique

Les gouvernements qui ne l'utilisent pas encore pourraient:

- Veiller à ce que leurs cadres supérieurs chargés de la stratégie et leur personnel opérationnel et technique soient pleinement informés de la nature, des avantages et des conditions opérationnelles du Modèle de données
- Encourager des contacts réguliers avec des experts de l'OMD afin de faciliter l'adoption du Modèle de données dès que l'occasion s'en présentera, notamment en termes d'installation, de révision ou de remplacement des systèmes informatisés
- Organiser séminaires et ateliers en vue de faire connaître les caractéristiques et les avantages du Modèle de données aux opérateurs commerciaux
- S'assurer que tout projet d'aide ou de développement en cours intéressant leurs services publics tienne dûment compte des avantages de la mise en œuvre du Modèle de données
- Entreprendre des missions de familiarisation dans les pays qui ont mis le Modèle de données en œuvre afin de mieux en comprendre les fonctionnalités et la manière dont il contribue à améliorer la gestion des frontières

«Le Modèle de données de l'OMD constitue une innovation des plus nécessaires en termes d'harmonisation et de normalisation des éléments de données requis pour appuyer la mise en œuvre des principes des données douanières de la Convention de Kyoto révisée et du Cadre de normes de l'OMD. L'adoption et la mise en œuvre de la version 3 du Modèle de données offrira aux partenaires participants une opportunité unique d'améliorer l'ensemble des contrôles réglementaires aux frontières et l'environnement de facilitation des échanges internationaux. La version 3 représente une évolution majeure pour ce qui est de favoriser une meilleure facilitation des échanges.»

Tom Doyle, Premier Expert en Gestion des Frontières, Département du commerce international, Banque mondiale

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez l'Equipe de projet chargée du Modèle de données de l'OMD par courriel à l'adresse dm@wcoomd.org pour une réponse rapide.

Organisation mondiale des douanes

Rue du Marché 30
B-1210 Bruxelles
Belgique

Tél. +32 2 209 92 11
Fax +32 2 209 92 62
communication@wcoomd.org
www.wcoomd.org



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Copyright © 2009 Organisation mondiale des douanes

Tous droits réservés. Toute demande ou question concernant la traduction, la reproduction et l'adaptation des droits doit être adressée à copyright@wcoomd.org



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

MODÈLE DE DONNÉES DE L'OMD

des transactions transfrontières à grande vitesse

Faciliter les échanges

Pourquoi en avez-vous besoin?

La clé de la facilitation des échanges et d'un système commercial mondial efficace est un environnement électronique interconnecté dans lequel les données sont échangées par voie électronique.

Dans le monde d'aujourd'hui, les impératifs de l'expansion et de la croissance économiques, ainsi que la mise en œuvre de nouvelles réglementations, en matière notamment de sécurité et de protection de l'environnement, appellent davantage d'efficacité encore dans l'exécution des transactions commerciales. Il s'agit dès lors de minimiser les contraintes commerciales potentielles aux frontières, d'utiliser des technologies modernes et d'appliquer des normes uniformes à l'échelon mondial.

Au fil des ans, la conception de systèmes automatisés a quelque peu manqué

de coordination, et ce sont des milliers de données qui circulent désormais à travers le monde dans des centaines de formats différents, créant par là même un obstacle aux échanges internationaux. Une transaction commerciale internationale moyenne implique 27 à 30 parties différentes et une quarantaine de documents comprenant 200 éléments de données, dont une trentaine se répète et 60 à 70% doivent être saisis à nouveau au moins une fois !

Le Modèle de données de l'OMD constitue la solution pour optimiser les échanges de données électroniques car il offre une norme mondiale pour les données exigées aux frontières pour la mainlevée et le dédouanement des marchandises. Résultat, une économie de coût et de temps pour gouvernements et entreprises.

En quoi consiste-t-il ?

Un langage universel pour les échanges transfrontaliers de données

Le Modèle de données de l'OMD est un jeu de données normalisées, combinées avec soin, qui s'appuient mutuellement et qui seront mises à jour à intervalles réguliers pour satisfaire aux exigences procédurales et juridiques des organismes chargés de réglementer les flux transfrontaliers, comme la douane, contrôlant exportation, importation et transit. Il est conforme aux autres normes internationales telles que le Répertoire d'éléments de données commerciales des Nations Unies (UNTDDED).

Un outil multi-services

Outre qu'il couvre l'ensemble des besoins opérationnels de la douane, le Modèle de données satisfait aux exigences en informations d'un environnement de guichet unique en prévoyant :

- La notification du moyen de transport
- La notification du fret
- Les prescriptions à caractère agricole et vétérinaire
- La sécurité alimentaire
- La sécurité maritime (ISPS)
- La protection de l'environnement (déchets dangereux)
- Les prescriptions en matière d'immigration (membres d'équipage)
- Les messages de réponse pour toutes les agences officielles transfrontalières liées au guichet unique

Une panoplie complète de normes

Afin d'être largement accepté et utilisé, le Modèle de données comprend :

- Un dictionnaire exhaustif des données nécessaires pour échanger et traiter les informations légalement exigées aux frontières dans le cadre des applications du guichet unique
- Des directives concernant les messages électroniques normalisés et d'autres documents connexes de mise en œuvre
- Un jeu de données maximal convenu pour l'exportation, l'importation et le transit

Quels en sont les avantages?

Dans le cadre des pratiques douanières traditionnelles, le Modèle de données:

- Facilitera les échanges en offrant une norme mondiale pour les données nécessaires à la mainlevée des marchandises par voie électronique
- Réduira les coûts supportés par gouvernements et entreprises pour ce qui est de la tenue à jour des normes et des systèmes, et des futurs besoins de développement
- Diminuera le coût de transmission des données réglementaires tout en améliorant la qualité des données transmises
- Supprimera les doublons dans les données recueillies auprès des opérateurs économiques et transmises par ces derniers

Compte tenu de l'évolution actuelle du guichet unique, il peut:

- Fournir à toutes les agences de contrôle compétentes une plateforme commune pour échanger les données réglementaires, permettant ainsi un partage rapide des informations
- Offrir aux entreprises multinationales une interface simplifiée avec la douane et de multiples agences gouvernementales, ainsi qu'un point d'accès unique leur permettant d'identifier un ensemble complet d'obligations réglementaires soigneusement sélectionnées
- Améliorer la gestion des risques tout en ayant recours au minimum aux opérateurs économiques, ces derniers pouvant satisfaire les besoins

essentiels en matière de données de toutes les agences réglementant les flux transfrontaliers en une seule soumission via le guichet unique

- Permettre à la douane d'établir entre agences des pratiques et de développer des liens qui compenseront ou minimiseront les frais de fonctionnement, d'investissement et de personnel liés aux activités de contrôles aux frontières

Dans la perspective des douanes en réseau international, il renforce la coopération:

- En offrant à toutes les agences réglementant les flux transfrontaliers et à leurs partenaires commerciaux un vocabulaire, une syntaxe et un langage opérationnels communs
- En dotant le guichet unique de chaque pays des mêmes normes de données qui ouvriront de nouvelles perspectives pour travailler en réseau à la gestion globale des frontières
- En permettant à la douane d'échanger facilement, rapidement et de manière fiable des données pertinentes à l'importation et à l'exportation qui auront exactement la même signification pour tous
- En servant de plateforme pour gérer les frontières en coordination et en collaboration, ce qui garantira des frontières ouvertes mais sécurisées

